

« Si l'écho de leur voix faiblit, nous périrons... »



CHÂTEAUBRIANT

Journal de l'Association Nationale des Familles de Fusillés et Massacrés de la Résistance Française
et de leur Amis

Fondateurs : Étienne LEGROS et Mathilde GABRIEL-PÉRI

Siège : 4 rue de Jouy 75004 Paris - Téléphone : 01 44 54 02 03

E-mail : anffmrfa@gmail.com

Site internet : www.familles-de-fusilles.com

N° 258 - 3^e trimestre - 30 septembre 2016

Les subventions des communautés territoriales

Les collectivités, communes, régions, départements, Etat sont aujourd'hui un maillon indispensable et prépondérant dans le passage de mémoire objet de notre association. Elles y participent par différents moyens : cérémonies patriotiques, subventions aux associations, appui matériel et financier, pensions...

L'Etat organise les grandes cérémonies anniversaires. Mis à part ces événements, sa participation et celles de ses administrations concernées (Armée, Anciens Combattants), à la vie des associations diminuent, d'autant plus qu'elles s'inscrivent aujourd'hui dans des diminutions de budget et des démarches « d'appels à projets » réservées pratiquement aux grandes associations qui ont les moyens de les proposer.

Côté « Régions », elles sont en général refusées. De plus, la réorganisation régionale n'est pas propice aux demandes.

Côté « communes », elles organisent les cérémonies nationales du souvenir du 11 novembre, de la Libération, de la guerre d'Algérie... De plus, de nombreuses collectivités rendent hommage aux Résistants et victimes civiles de la guerre sur leur territoire. Ce sont les collectivités vers lesquelles nous avons fait le plus de démarches. Par exemple, notre association reçoit des subventions de 35 municipalités, de l'appui matériel des villes d'Ivry/Seine (cérémonie du 8 octobre), de Paris (colloque de décembre), de Caen...

Actuellement, les subventions des communes diminuent. D'une part par la diminution des subventions d'Etat aux collectivités territoriales, d'autre part par la centralisation de plus en plus importante des collectivités qui éloigne le citoyen des décisionnaires et diminue le nombre de donateurs potentiels. Les réponses négatives à nos sollicitations et les diminutions du montant des subventions sont nombreuses. C'est pourquoi nous devons persévérer dans nos demandes et élargir notre champ d'action. (voir page 8)

Jean DARRACQ, Président de l'ANFFMRF-A

SOMMAIRE

Éditorial

1 - Les subventions des communautés territoriales

Vie de l'association

2 - Nos peines, calendrier

Commémorations

3 - Cascade du bois de Boulogne

3 - Libération de Paris

4 - Massacres en Touraine

4 - Discours

Histoire

4 - Jean-Michel Hérault et Pierre Miguet

5 - Mathilde Gabriel-Péri

5 - Sections spéciales

Vie pratique

8 - Legs et dons

8 - Les subventions communales

ANFFMRF-A

4 rue de Jouy

75004 Paris

M° Saint-Paul

ou Pont-Marie

Bus 69, 76, 96

Tel : 01 44 54 02 03

Site internet

www.familles-de-fusilles.com

N'hésitez pas à nous faire parvenir votre adresse mail à anffmrfa@gmail.com

Calendrier 3^e trimestre 2016

Samedi 1^{er} octobre :

les camps du Ruchard et Aincourt

Samedi 8 octobre, 15h :

cimetière parisien d'Ivry

Jeu­di 13 octobre, Bourse du travail de Paris :

hommage aux fusillés parisiens
de Chateaubriant

Samedi 22 octobre, Châteaubriant :

inauguration de la stèle

Dimanche 23 octobre, Châteaubriant :

10h, La Blisière, 14h, la Clairière

Dimanche 23 octobre :

camp de Souge

Vendredi 9 décembre, Mondeville,

14h : rencontre avec les élèves du lycée

Jules Verne et de deux collèges
de Mondeville et Caen,

18h30 : cérémonie à la mémoire
de Michel Farre

Samedi 10 décembre, Caen,

10h30 : cérémonie à la plaque
de l'avenue Guynemer,

11h : allocutions à l'Hôtel de Ville,

14h : inauguration d'une plaque
au centre pénitentier,

15h : conférences aux archives
départementales

Nos peines

Jean FRIEDMANN

Fils de Bernard FRIEDMANN, fusillé à Caen le 15 décembre 1941. Enfant caché pendant la guerre, il siégeait au bureau de cette association.

Pierre SAMPAIX

Fils de Lucien SAMPAIX, fusillé à Caen le 15 décembre 1941.

Claude SOURDEAU

Fils de Henri SOURDEAU, mort à Mauthausen. Claude est l'un des signataires de la lettre au Président Coty contre la présence du général Speidel à la tête des troupes de l'OTAN.

Arrêté le 18 janvier 1958, il a passé 4 mois à la prison de Fresnes avant d'être libéré et faire son service militaire à Fort Gouraud en Mauritanie.

Non au camp de Jeune Nation en Ardèche

Notre association a signé la pétition de l'association ardéchoise Mémoire de la Résistance contre la tenue d'un camp de Jeune Nation en Ardèche.

Finalement ce camp a été annulé par le Préfet.

INFO : Lutetia 1945, le retour des déportés



Pour de nombreux déportés, l'hôtel Lutetia a constitué un moment important de leur retour en France. Comme le dira Gisèle Guillemot : « Notre deuxième vie a commencé là. Quand nous y sommes entrés, nous n'étions que des matricules; nous en sortions redevenus des citoyens. » **Lutetia 1945, le retour des déportés**, c'est 15 panneaux, 124 documents inédits, 26 témoignages-vidéos, un recueil de témoignage, un site internet : www.lutetia.info

Prochaines dates de présentation de l'exposition :

Paris (75013) Caisse des Dépôts et Consignation 72 av. Pierre Mendès-France (locaux d'Austerlitz) du 3 – 21 octobre 2016 - **Villemomble** (93250) Collège Pasteur, avec AFMD 93 du 7 au 17 novembre 2016 - **Neuilly/Marne** (93330) Mairie, avec AFMD 93 du 18 novembre au 2 décembre 2016

Cascade du Bois de Boulogne, 21 Aout 2016



16 aout 1944, 35 jeunes Résistants de la région parisienne sont fusillés près de la Cascade du Bois de Boulogne. Ils sont tombés dans un piège tendu par la Gestapo avec un agent double infiltré dans la Résistance. La victoire est proche mais la barbarie nazie est encore vivante. Les exécutés s'ajouteront à la longue liste des martyrs. Ils appartenaient à différents mouvements et malheureusement le besoin d'armes pour combattre les a

conduit dans ce traquenard.

21 aout 2016. Comme tous les ans, la commémoration se déroule sur les lieux mêmes de l'exécution. Comment ne pas être impressionné par la solennité de l'hommage ? La multitude des gerbes déposées montre que la mémoire est toujours présente.

De nombreux élus de la région parisienne dont Catherine Vieu-Charier, adjointe à la Maire de Paris, ainsi que les représentants des préfets et de l'ONAC assistent à cet hommage extrêmement émouvant.

Les discours des maires-adjoints de Boulogne-Billancourt, de Chelles et de Catherine Vieu-Charier insistent sur le travail de mémoire et sur l'actualité du message laissé par la Résistance face aux menaces qui pèsent sur la démocratie aujourd'hui.

L'historien Thomas Fontaine nous dresse lui le portrait d'un des exécutés avant que Robert Créange ne lise des poèmes et des lettres de fusillés.

Notre association était présente et nous avons déposé une gerbe.

G.D.-E.

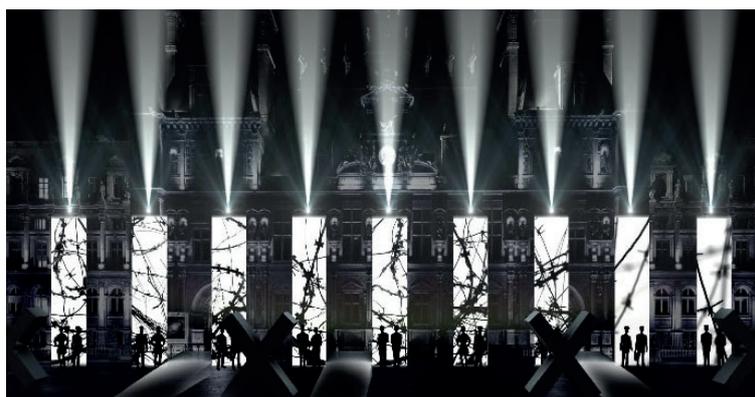
Commémoration de la libération de Paris

Comme chaque année Paris se souvient.

Il y a 72 ans, Paris se libérait. Ce fut au prix de lourds sacrifices consentis par des patriotes venus des horizons les plus divers comme ceux massacrés à la cascade du Bois de Boulogne dont le souvenir fut évoqué le 21 août sur les lieux du crime (voir ci-dessus).

Le 25 août, les cérémonies débutèrent à la gare de l'Est devant la plaque rendant hommage aux déportés partis de ce lieu, puis le rendez-vous habituel à Stalingrad, ces deux cérémonies devant une assistance clairsemée.

En début d'après-midi, plus de monde sur le site de l'ancienne gare Montparnasse où le général Von Choltitz signa la reddition des troupes allemandes du «Gross Paris» entre les



mains du général Leclerc, du colonel Rol-Tanguy chef des FFI de la région parisienne en présence de Maurice Kriegel-Valrimont. Les participants se rendirent ensuite à la porte d'Orléans. Devant Jean-Marc Todeschini, secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants et à la mémoire, un hommage fut rendu au général Leclerc. Des anciens de la 2^e DB (il n'en reste plus beaucoup) étaient présents.

En fin d'après-midi, dans les salons d'honneur de l'hôtel de Ville, la maire de Paris, Anne Hidalgo dévoila la plaque qui sera apposée sur le monument pour expliquer l'origine des traces de balles qui la parsèment. Le général Cuche, président de la fondation Leclerc, prit la parole après la maire. Enfin, à 21h, sur le

parvis de l'hôtel de Ville, une foule assez nombreuse assista à l'habituelle évocation historique «son et lumière» évoquant les événements de 1940 et de 1944. Prestation moins réussie, semble-t-il que les années précédentes. De nombreuses personnalités étaient présentes dont deux compagnons de la Libération, le colonel Moore, grand chancelier de l'ordre et notre ami Louis Cortot.

Ces nombreuses cérémonies doivent se poursuivre au fil des années mais un problème reste en partie de notre responsabilité : intéresser les jeunes. Pas facile, surtout en période de vacances, mais cela reste un impératif absolu pour assurer la pérennité de la mémoire de cette période.

Robert Créange

72^e anniversaire des massacres d'août 1944 en Touraine

Août 1944, l'armée allemande d'occupation fuit la France sous la pression des troupes alliées débarquées en Normandie. En butte à une guérilla qui perturbe leurs convois, ses troupes se livrent à des atrocités, véritables crimes de guerre qui touchent non seulement les maquisards mais aussi de nombreux civils. On compte 157 fusillades ou exécutions, 114 ont moins de 40 ans, le plus jeune 12 ans.

Nous pouvons citer notamment :

Le 9 août, 28 Résistants, extraits de la prison Henri-Martin à Tours, sont tués d'une balle dans la nuque au camp d'aviation de Parçay-Meslay et enfouis dans un trou de bombe. Un monument les célèbre à l'entrée de la base aérienne de Tours.

Le 13 août, un barrage allemand, sur la route de Montrichard, arrête une quinzaine d'otages. Parmi eux, André Delaunay, responsable interrégional des Francs-tireurs et Partisans, chargé des renseignements et de l'armement, tente de s'évader. Il est abattu. Une stèle a été élevée à sa mémoire – et à celle de son cama-

rade Marcel Bisault - au cimetière de Civray. Le 21 août, des jeunes gens sont découverts à la ferme d'Arpençay, supposés être des réfractaires ou des maquisards, ils sont obligés de courir dans un champ devant la troupe et criblés de balles de mitraillette. Dix seront tués.

Le 25 août, le village de Maillé est cerné. Les troupes allemandes pénètrent dans les maisons, tuent à coup de grenades ou de mitraillette tous les habitants rencontrés, mettent le feu aux habitations, n'épargnent personne. Le massacre dure jusqu'à midi, 80 obus achèvent les destructions opérées par les incendies. 124 victimes furent inhumées le 27 août, de 3 mois à 89 ans. Un musée, « La Maison du souvenir », s'attache à conserver vivante la mémoire de ce massacre.

Le groupe tourangeau de notre association a été présent à toutes les cérémonies commémorant en cette fin août 2016 les étapes de la Libération de la Touraine en 1944.

H.B.

Extraits de l'allocution de Jean SOURY, président de l'ANACR d'Indre-et-Loire, lors de l'hommage rendu aux fusillés et massacrés de la cité des « Bords de Loire » à Tours le 16 septembre 2016

Rendre hommage aux martyrs de la Résistance, 72 ans après est un nécessaire et incontournable travail de mémoire. Rappeler ce que fut la vie de ces femmes et de ces hommes dans ce combat quotidien à risque contre le nazisme, ce n'est pas «ressasser» le passé, mais bien au contraire enrichir la réflexion sur ce que fut le fascisme afin que plus personne ne puisse revivre une telle épreuve.

La première illustration de ce travail de mémoire, est de faire comprendre aux jeunes générations ce qu'était l'esprit de Résistance. Au congrès national de l'ANACR à Grenoble en 2004, Michel Destot, député-maire de Grenoble donnait une explication pertinente de ce qu'était cet esprit qui motivait les résistants : « La Résistance a été la guerre des humbles et des anonymes dont les exploits ne figurent pas sur les livres d'histoire ; la guerre des paysans, des ouvriers et des employés, des cheminots, des instituteurs, des fonctionnaires, qui ne croyaient pas Hitler préférable au Front Populaire, la guerre des patriotes de gauche comme celle des patriotes de droite, la guerre

des étrangers – si nombreux à défendre la France dans les rangs des FTP-MOI -, la guerre des femmes aussi, bien entendu ; les femmes sans lesquelles les mouvements de Résistance n'auraient eu tant d'agents de liaison, et qui ont payé un lourd tribut à la République alors que la République ne leur avait même pas encore reconnu le droit de vote... La Résistance était une guerre et une révolution... Sa plus belle œuvre a été le programme du CNR dont l'idéal devrait mieux inspirer nos hommes politiques aujourd'hui.» Puis, s'adressant à nous (les Résistants) : « Vous savez que ce combat se poursuivra après vous, aussi longtemps qu'il subsistera de par le monde une injustice. Car le seul combat qui vaille est le combat pour l'homme. »

Des paroles à méditer, soixante-douze ans après ces événements qui ont lourdement, tragiquement marqué notre époque. Jean Pergeline, Georges Testa, Raymond Fouques, Roger Fontenas étaient de ceux-là.

Il y a 75 ans, l'armée hitlérienne déferlait sur la France, tuant en six semaines des milliers de soldats et, parmi eux, à Villers-Cotterets, un habitant de cette cité, Jean Pergeline. Il donna sa vie pour essayer d'endiguer l'avance de l'armée nazie qui chassait devant elle une population terrorisée par les mitraillages et les bombardements. Au cours de cette guerre, des milliers d'hommes, de femmes, d'enfants furent tués, fusillés, massacrés, morts dans les camps, devant un peloton d'exécution ou au combat. Les noms gravés sur ce mur, à l'intérieur de la cité, en portent témoignage. Citons Georges Testa arrêté et déporté au

camp Neuengamme où il mourut, épuisé, lors de l'évacuation de ce camp de concentration et les maquisards Raymond Fouques et Roger Fontanas, arrêtés et assassinés au cours d'une mission dans le Lochois.

Oui, la première illustration de notre travail de mémoire est de faire comprendre aux jeunes générations ce qu'était l'esprit de la Résistance. C'est ainsi que le 27 mai 1943, date de l'unification de toutes les forces engagées dans le combat libérateur au sein du CNR - Conseil National de la Résistance - est devenu depuis trois ans, Journée Nationale de la Résistance et que sa commémoration est principalement tournée en direction de la jeunesse.

Au moment où certains jeunes se laissent embrigader dans un terrorisme aveugle, il est important de rappeler le combat de ces hommes et de ces femmes, de ces patriotes qui, durant quatre années, ont refusé la dictature, la barbarie imposée par l'inqualifiable idéologie nazie, qui ont donné leur vie pour que notre pays retrouve la liberté, l'indépendance, la paix – toujours menacée – et la justice sociale. Nous nous devons de souligner les idées généreuses qui soutenaient leur combat.

Plus les faits historiques s'éloignent, plus nous devons poursuivre ce travail de mémoire afin que les jeunes générations s'en imprègnent, qu'elles les fassent vivre car ces valeurs humanistes de la République ne sont jamais définitivement acquises. C'est seulement ainsi que le sacrifice des Résistances et des Résistants n'aura pas été vain.

Histoire

Jean-Michel Hérault et Pierre Miguet, morts en mission le 21 août 1944

La Résistance française a accompagné les troupes américaines après le Débarquement et son action a été reconnue par le général Eisenhower. Des Résistants sont morts en mission pour les troupes alliées à l'exemple de Jean-Michel Hérault et Pierre Miguet.

Grand, bien bâti, un sourire facile sur les lèvres, le regard franc sous de grosses lunettes, toujours plein d'entrain, Jean-Michel Hérault s'est forgé aux scouts et à la JEC de Dreux une âme

de chef. Etudiant à 20 ans à l'Institut National Agronomique, il est de retour à Dreux pour diriger un service de la Corporation Paysanne. Il crée un service de renseignements et prend contact le 13 août 1944 avec l'avant garde de la 3^e armée américaine du général Patton dans la région de Mortagne. Il traverse sept fois les lignes et apporte des renseignements sur les mouvements et implantations des troupes allemandes dans la région de Dreux. Ces rensei-

gnements permettent à l'armée américaine de progresser d'une centaine de kilomètres de Tourouvre à Dreux, libérée le 16 août sans avoir été bombardée. Proposé pour une haute distinction américaine pour ses exploits, il est chargé de conduire à Evreux à travers les lignes allemandes deux officiers du *War Office*, de transporter de l'argent et du matériel radio. Il demande à Pierre Miguet de l'accompagner. Pierre Miguet, 21 ans, est aussi un homme d'action. Originaire de Douvaine en Haute Savoie, militant de Témoignage Chrétien, il est étudiant à la faculté de médecine de Lyon. « Pétrus » dans la résistance, il fait passer clandestinement la frontière suisse à des Résistants poursuivis par la Gestapo. Réfractaire au STO il est à son tour recherché et au lieu de passer lui aussi en Suisse il choisit le maquis. Il fait partie à Paris

de l'équipe lyonnaise de Témoignage Chrétien et rejoint la résistance active. C'est ainsi qu'il arrive à Dreux.

Le lundi 21 août, Jean-Michel et Pierre quittent Dreux à bicyclette jusqu'à Anet pour terminer leur mission à pied. Ils décident de suivre la vallée de l'Eure pour éviter les concentrations de troupes allemandes du plateau Saint-André. Après avoir traversé Ezy-sur-Eure, ils arrivent vers 14h à Couture-Boussey par la route qui vient d'Ivry-la-Bataille. Un char Tigre embusqué au pied du château d'eau prend en enfilade la route de Saint-André-de-l'Eure. Il est trop tard quand ils l'aperçoivent et que des Allemands jaillissent des maisons en face du château d'eau. « Pétrus » est sans doute tué sur le coup et Jean-Michel achevé. Leurs corps qui portent plusieurs blessures et des traces de coups de bottes et de crosse sont jetés dans un trou au bord de la route et hâtivement recouverts par les soldats allemands pressés de quitter le village. Après leur départ, ils sont sortis des trous et inhumés par les habitants de Couture. Ils sont identifiés grâce aux photos prises par l'instituteur. La veille de sa mort, en évoquant cette huitième mission, Jean-Michel avait confié à l'abbé Duval de Dreux «à force de tenter la chance, on y reste un jour ou l'autre». Jean-Michel Hérault et Pierre Miguet ont été confirmés dans leurs grades d'aspirant et de sous-lieutenant, décorés de la Croix de guerre avec Palme et faits Chevaliers de la Légion d'honneur.



Jean-Michel Hérault et Pierre Miguet

J.D.

Mathilde Gabriel-Péri

Il y a 35 ans, le 16 décembre 1981, Mathilde Gabriel-Péri nous quittait brusquement. Elle était à l'origine de notre association – créée en décembre 1944 – avec Etienne Legros*, et y a consacré une grande partie de sa vie. Ce fut un choc, une partie de notre mémoire s'en allait. Les familles et les enfants de l'association étaient effondrés.

Mathilde, elle-même femme de Fusillé : son époux, Gabriel Péri, avait été fusillé au Mont-Valérien le 15 décembre 1941, comprenait, bien sûr, la souffrance des familles de Fusillés, Massacrés et Déportés non revenus des camps, et combien un soutien moral et financier leur était nécessaire, surtout pour les enfants.

Au sein de notre association furent organisés :

- la Maison de l'Enfance au Grand Blottereau à Nantes,
- des aides vestimentaires et autres,
- des voyages pour les vacances des enfants.

En permanence, elle veillait, avec nos comités et d'autres associations, à maintenir et faire connaître le souvenir de nos martyrs.

Nous restons fidèles aux idéaux de Mathilde et, en pensant à elle et à tous les responsables et adhérents de notre association, faisons



en sorte de rester aussi fidèles aux Résistants qui se sont sacrifiés pour nous en espérant une vie plus heureuse pour tous et surtout qu'il n'y ait plus de conflits ni de guerres.

Michèle Gautier

* *Etienne Legros, père de Lucien Legros, fusillé le 8 septembre 1943 au stand de tir de Balard avec quatre de ses camarades (Les Cinq du lycée Buffon).*

Sections Spéciales : sévères en 1941, réservées en 1943

Dans le dernier Chateaubriant, au sujet de la justice en France de cette époque, nous avons vu que la répression n'était pas du ressort exclusif des tribunaux spéciaux. Les résultats en demi-teinte de la répression des sections spéciales comme de l'épuration après la guerre s'expliquent en partie par les pratiques des magistrats.

Les juges

La magistrature est issue pour une large part des fractions traditionnelles de la bourgeoisie moyenne provinciale et nationaliste et de familles des métiers de la justice. Elle défend « l'ordre social » et condamne sans état d'âmes les « communistes et anarchistes ». Ses rapports avec le « politique » sont nombreux. Les juges se font recommander par les élus de la troisième République puis par les pétainistes. Bien que choisis théoriquement pour leur allégeance au régime, les juges des sections spéciales rendent la justice avec les contraintes dues à la guerre. D'abord leur dépendance hiérarchique, ensuite l'omniprésence des Allemands et la division du pays en 5 zones. Enfin, les pressions des préfets, des associations pétainistes, de la police... Pressions contrebalancées par les menaces et quelques exécutions de la Résistance. Dans ce contexte particulier, les juges évoluent. Sévères en 1941, ils se détachent fin 1943 de la politique répressive de Vichy.

Les jugements (1)

Les sections spéciales ont jugé pour la France entière 8 398 prévenus, 45 (0,5%) ont été condamnés à mort, une vingtaine exécutés, 1 318 (15,6%) condamnés aux travaux forcés, 4 593 à la prison (17,9%) 1 804 acquittés (21,4%). Les plus actives sont celles de Douai (2 100 prévenus) et Paris (1 900) en zones occupées, Lyon (757) et Limoges (550) en zone sud. De nombreux juges de la cour d'ap-

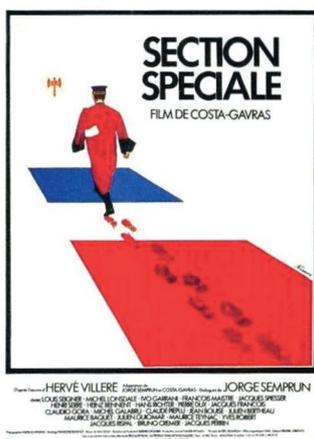
pel participent aux audiences. Par exemple à Lyon, sur les 14 concernés, il n'y a que 5 refus sans aucune sanction. La mise en place de la section spéciale de Paris en août 1941 pour condamner à mort 6 communistes après l'attentat de Barbès montre la variété d'attitude des juges. Le Président Cournet refuse la présidence du tribunal. D'autres, bien que désignés, résistent comme le procureur adjoint Tétaud et le juge Linais, opposé à la peine de mort. Leur action conjuguée aboutit après les condamnations à mort de A. Brechet, E. Bastard, A. Trzebrucki au refus de la majorité du tribunal de condamner d'autres prévenus à la peine capitale, stoppant net la première session de la section spéciale.

L'épuration en 1944-45

L'épuration de la magistrature a touché près de 300 magistrats sur les 2 200 en exercice. Le nombre de sanctionnés est voisin de 10%. L'exemple de la section spéciale de Paris est parlant : L. Guyénot, procureur est condamné à 10 ans de prison et libéré peu après, L. Guillot, procureur-adjoint, suspendu puis réintégré. Le Président du tribunal, M. Benon est condamné aux travaux forcés à perpétuité et libéré peu après, le juge Larricq, retraité en 1944, condamné à 2 ans de prison et 2 000 francs d'amende, le juge Cottin est condamné à 2 ans de prison et 1000 francs d'amende. Le juge Baffos qui a quitté de lui-même la section spéciale en septembre 1941 est acquitté. Avec cette clémence, on est loin de la déclaration de Lucien Sampaix à l'audience : « le peuple français jugera lui-même un jour et les juges eux-mêmes seront jugés ».

J.D.

(1) tableau récapitulatif sur le site de l'association : www.familles-de-fusilles.com



Affiche du film *Section Spéciale* de Costa-Gavras, écrit par J. Semprun

Legs et dons

Les donations et legs à titre gratuit sont appelés des libéralités. Une donation est réalisée du vivant du donataire obligatoirement devant un notaire sous peine de nullité. Un legs peut faire l'objet d'un acte authentique devant notaire mais peut aussi faire l'objet d'un simple écrit (testament olographe). Les associations pouvant recevoir des legs sont nombreuses :

- Associations reconnues d'utilité publique
- Associations déclarées depuis plus de trois ans et considérées comme d'intérêt général au plan fiscal, ce qui est le cas de l'ANFFMRF.
- Associations ayant pour but l'assistance et la bienfaisance

Déclaration : c'est l'association qui lorsqu'elle reçoit le legs doit en faire la déclaration à l'autorité administrative.

Fiscalité : les legs effectués au bénéfice de l'ANFFMRF sont exonérés de droits de succession. Rappelons que notre amie Annette Pierrain a fait un legs important à l'Association en 2009. Conformément à sa volonté nous avons utilisé les sommes disponibles sur l'ensemble du terri-

toire national pour soutenir des actions rendant hommage aux fusillés ou exécutés. Nous avons participé financièrement aux projets suivants : Musée de la Résistance Nationale, restauration de monuments, circuits de mémoire et cérémonies en France, colloques et brochures, Dictionnaire des Fusillés, participation au fonctionnement de notre association. Nous vous appelons donc à faire des legs à l'Association afin que nous puissions continuer à intervenir financièrement pour que le travail de mémoire perdure alors que les témoins directs porteurs de cette mémoire ont presque tous disparu.

Dons à l'ANFFMRF : est considéré comme un don tout versement sous forme d'argent. Ce versement ne doit pas entraîner de contrepartie pour le donataire. L'ANFFMRF étant reconnue d'intérêt général les dons qui lui sont faits entraînent des réductions d'impôt. Celle-ci est de 66% de la somme versée dans la limite de 20% du revenu imposable. Si vous faites un don à l'ANFFMRF vous recevez une attestation destinée à l'administration fiscale.

G. D.-E.

Les subventions communales

En 2015, près de 35 communes nous ont subventionné pour une somme de 3 878 € (30% de nos recettes). Elles sont situées dans une vingtaine de départements : 13 dans la région parisienne dont 10 dans le Val-de-Marne, 5 dans le département du Nord et 2 en Seine-Maritime. Dans les 15 autres départements contributeurs, il n'y a qu'une seule commune. Paris verse 900 €, 4 versent 200 €, 2 près de 150 € et 10 versent 100 €.

Cet état des lieux nous amène à réfléchir pour élargir nos demandes de subventions, compte tenu du profil national de notre association, regroupant des familles de fusillés et massacrés quelle que soit leur orientation politique. Nous pourrions donc nous tourner :

– Vers les communes dirigées par des maires de divers gauches, socialistes, écologistes et vers les communes classées « à droite ». Nous collaborons déjà pour nos commémorations avec des municipalités dirigées par les Républicains (15^e arrt, Caen), les Socialistes (Paris, 3^e, 10^e, 20^e, 12^e), les Écologistes (2^e), les Communistes (Ivry). De plus, il faut remarquer que dans la région parisienne, nous n'avons pratiquement pas de subventions des municipalités de Seine-

Saint-Denis, Hauts-de-Seine, Yvelines, Val d'Oise, Seine-et-Marne.

– Vers les communes de province en essayant d'avoir des subventions dans les départements où nous sommes absents (une cinquantaine) ou peu présents (une vingtaine).

C'est une tâche difficile qui ne peut réussir pleinement que si nos adhérents habitant les communes qui ne nous soutiennent pas interviennent directement auprès des maires concernés en adaptant si possible la demande à un ou plusieurs habitants fusillés ou massacrés.

En effet, notre activité sur les dossiers nationaux (Pensions, Morts pour la France, Dictionnaire des fusillés et massacrés...) les concerne tous. C'est aussi le moment pour nos adhérents élus ou nos adhérents connaissant des élus d'intervenir auprès des collectivités. Afin de vous permettre d'intervenir plus efficacement, nous mettons à votre disposition un dossier-type de demande de subventions qu'il est possible d'adapter à vos demandes.

Renseignements complémentaires : Jean DARRACQ (06 10 98 84 15) ou par courrier à l'association 04 rue de Jouy 7504 PARIS